



# « Forum InCyber Europe »

(anciennement Forum International de  
Cybersécurité)

## Appel à Manifestation d'Intérêt

### Sélection des offreurs

### dans le cadre du Forum InCyber Europe 2024

Date limite de réception des candidatures : 8 janvier 2024 à 10h00  
(heure française)

Cette démarche s'adresse à tous les offreurs de services et solutions de cybersécurité référencés au sein du GET (Grand Est Transformation) ainsi qu'aux acteurs académiques et organismes de formation en lien avec la cybersécurité. Celui-ci ne s'adresse qu'aux acteurs du Grand Est.

#### A. PRESENTATION DE L'AMI

##### A.1 Contexte général

La Région Grand Est sera présente à la prochaine édition du Forum InCyber Europe (**anciennement FIC**) qui se tiendra au **Grand Palais** à Lille du **26 au 28 mars 2024**.

Le Forum InCyber Europe est le principal événement européen sur les questions de sécurité et de confiance numérique.

Sa singularité est de rassembler tout l'écosystème de la cybersécurité et du "numérique de confiance": clients finaux, offreurs de services, éditeurs de solutions, consultants, forces de l'ordre et agences étatiques, écoles et universités...

Sa raison d'être est de répondre à une double urgence :

- Faire face aux défis opérationnels de la cybersécurité ;
- Contribuer à la construction d'un futur numérique conforme aux valeurs et aux intérêts européens.

Le InCyber (ex FIC) est, à la fois, un salon dédié aux rencontres entre clients finaux et offreurs de solutions et de services, et un forum d'échange et de réflexion sur les enjeux opérationnels et stratégiques de la cybersécurité.

Les offreurs sélectionnés bénéficieront de 3 jours d'exposition du **26 au 28 mars 2024**.

## **A.2 Objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)**

### **A.2.1 L'édition 2024**

Le thème de l'édition 2024 sera : « *Prêt pour l'IA ? – Redéfinir la cybersécurité à l'ère de l'IA* »

Le programme de cette 16ème édition de l'événement explore ainsi le sujet sous différentes facettes : la sécurité des IA, la confiance que l'on peut -ou non- leur accorder, mais aussi leur utilisation croissante par les attaquants et par les défenseurs.

### **A.2.2 L'offre de la Région Grand Est au FIC**

En phase avec l'ambition décrite dans le Business Act Grand Est (BAGE#2) la Région Grand Est souhaite offrir l'opportunité aux offreurs du territoire de se mettre en visibilité auprès des utilisateurs et de l'écosystème de cybersécurité national et international, à travers la présentation de leurs services et solutions sur le stand Grand Est, tout en bénéficiant de l'appui communication délivré par InCyber (ex FIC) et la Région.

**L'offre comprend :**

- *La mise à disposition et l'aménagement d'un desk exposant, sur le stand régional par la Région (kakemono interdit)*
- *2 pass exposants par entité*
- *1 pass soirée gala par entité*

- Une page e-exposant sur la plateforme du salon
- Un accès à la plateforme de mise en relation
- Un accès au module de rendez-vous B2B
- La possibilité d'organiser des rendez-vous business sur le stand pendant toute la durée du salon
- Un accès à l'application SwapCard
- La mise à disposition de matériel (écran, micro et enceinte) sur le stand de la Région pour faire une/des présentations/démos
- Une intégration dans la communication de la Région Grand Est (post sur les réseaux sociaux)

Toute autre action et en particulier les frais de transport et d'hébergement sont entièrement à la charge de l'entreprise et organisme participants.

#### A.2.3 **Refacturation** des droits d'annonce personnalisée

Les droits d'annonce personnalisée, s'élèvent à 1500 € HT par structure participante. Ceux-ci permettent d'être visibles sur le site et les supports de communication du salon. Ils sont applicables quel que soit le profil du lauréat.

Après confirmation de la présence des lauréats sur le pavillon de la Région Grand Est, ces droits feront l'objet d'une refacturation par Grand E-Nov+. Ils devront être réglés dans les 15 jours à réception de facture.

## **B. PROCESSUS DE SÉLECTION ET CANDIDATURE**

### **B.1 Le processus de sélection**

Le présent AMI est ouvert exclusivement aux entreprises et organismes qui ont une implantation localisée sur le territoire de la Région Grand Est.

Les places étant limitées au nombre de 8, un comité de sélection composé de la Région Grand Est et du GET numérique sera mis en place. Le jury se garde le droit de sélectionner à la fois des primos accédants au salon ainsi que des entreprises ayant déjà eu l'occasion d'y être présentes. Une attention particulière sera portée à une représentation homogène du territoire du Grand Est.

Les 8 places sont réparties de la manière suivante :

- 6 places à destination des offreurs de solutions et services
- 2 places à destination des offreurs académiques/formation/laboratoire de recherche

En fonction des candidatures réceptionnées, le jury s'autorise toutefois à modifier cette répartition.

Les prérequis de sélection sont :

- L'appartenance à la communauté cybersécurité du GET Numérique<sup>1</sup>.
- L'appartenance à l'une des catégories suivantes :
  - Offreurs de solutions et services,
  - Offreurs académiques
  - Opérateurs de formations
- Il est attendu des soumissionnaires de décrire les éléments suivants via un questionnaire accessible par le lien en B.2 :
  - Pourquoi souhaitez-vous être présent au forum InCyber? quels sont vos éléments de motivation ?
  - Votre vision de la stratégie régionale de cybersécurité et votre positionnement par rapport à celle-ci
  - Votre analyse et positionnement par rapport à la thématique du salon " Redéfinir la cybersécurité à l'ère de l'IA"
  - Votre engagement dans la préparation amont du salon
  - Votre organisation, vos ressources, les contenus envisagés, les propositions d'animation (ex : pitch présentation de solution)

Par ailleurs nous attirons l'attention des candidats qui seront retenus après analyse des dossiers, que leur participation au salon est assortie d'une **obligation** de présence permanente et active durant les 3 jours du salon (pour mémoire du 26 au 28 mars).

Il sera également attendu des candidats sélectionnés qu'ils fournissent en temps et en heure l'ensemble des éléments nécessaires à leur bon enregistrement sur le salon, ainsi que tout éléments qui sera nécessaire à la construction et à la bonne organisation du stand régional (pour exemple : le logo).

## **B.2 Dépôt des candidatures et sélection**

Une sélection des offreurs est réalisée sur la base des critères et objectifs rappelés au point B.1 sous contrainte de réponse au questionnaire dans les dates imparties.

### **Pour candidater**

Remplir le formulaire de candidature **avant le 8 janvier 2024 10h00 (heure française)**

[Lien du formulaire](#)

*En l'absence de la totalité de ces éléments, la candidature sera considérée invalide.*

---

<sup>1</sup> Si vous souhaitez devenir membre, merci de vous rendre à cette page : [\[lien vers référencement\]](#)

En référence aux éléments exigés dans le présent règlement, **ne seront pas recevables** :

- Les offreurs hors Région Grand Est ;
- Les offreurs n'entrant pas dans la communauté cybersécurité du GET numérique ;
- Les candidatures soumises hors délais, la date de clôture du questionnaire faisant foi ;
- Les offreurs dont le questionnaire est incomplet ;
- Les acteurs académique et laboratoires Hors Grand Est.

**Tout dossier ne se conformant pas au point B.1 du présent règlement ne sera pas retenu.**

**Les étapes et calendrier :**

<b>Phase de l'AMI</b>	
Du 15/12/2023 au 08/01/2024 10h00 (heure française)	Candidature via questionnaire
Du 08/01/2024 au 15/01/2024	Comité de sélection
À partir du 16/01/2024	Prise de contact avec les sélectionnés

Merci de poser vos questions par mail à l'adresse suivante : [numerique@grandest-transformation.fr](mailto:numerique@grandest-transformation.fr)